Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 73 (1964)
Heft: 5

Artikel: Le point sur la situation présente des soins infirmiers en Suisse
Autor: Büchel, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683532

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le point sur la situation présente des soins infirmiers en Suisse

Infirmières d'hier et d'aujourd'hui

Dr H. Büchel

Prenant tout d'abord la parole, le Docteur *H. Büchel,* médecin cantonal, de Zurich, et président de la Commission des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse, introduisit le sujet en rappelant que les soins aux malades, qui prennent leur source au Moyen-Age en tant que vocation religieuse, n'ont en revanche qu'une centaine d'années en tant que profession apprise. C'est dire qu'ils sont nés à la même époque, dans les mêmes circonstances et dans le même esprit que la Croix-Rouge.

Des débuts à nos jours

La première école d'infirmières libres du monde « La Source » à Lausanne fut fondée en 1859. Plus tôt encore, soit en 1842, la première institution suisse de diaconesses s'était créée à St-Loup et les premières infirmières religieuses d'Ingenbohl avaient commencé leur activité en 1856. Bientôt, les infirmières libres, les diaconesses et les infirmières-religieuses bénéficièrent de la même et simple formation professionnelle. Vocation et profession se mêlant, ainsi se forma l'image de l'infirmière, telle que l'opinion publique se la représente aujourd'hui encore. Cette infirmière couchait les malades, cuisinait leur soupe, nettoyait les chambres et veillait maternellement au bien-être de ses patients. Elle travaillait surtout au domicile des malades, car il n'existait alors que peu d'hôpitaux et ceux que l'on trouvait étaient de simples asiles pour patients que nous nommons aujourd'hui malades chroniques. Avec le temps, la situation évolua. Les infirmières ne s'occupèrent plus que de l'application des mesures thérapeutiques, elles se spécialisèrent et confièrent l'exécution des tâches plus simples à du personnel auxiliaire.

Profession uniforme à ses débuts, le métier de garde-malades s'est transformé au cours des ans en toute une série de professions médicales auxiliaires, indépendantes les unes des autres et imposant des études diverses. Cette transformation des soins infirmiers des débuts est fonction des progrès de la médecine, fonction aussi du développement de la technique et, de nos jours, le patient n'est plus soigné par une seule personne, mais par toute une équipe spécialisée.

De la diversité des professions médicales auxiliaires

Il existe aujourd'hui trois catégories d'infirmières diplômées dont la formation s'étend sur trois ans: *les infirmières en soins généraux* — auxquelles l'on pense en premier lieu lorsque l'on parle d'infirmières —, *les infirmières d'hygiène maternelle et infantile, les infirmières en psychiatrie.* Pour ce qui est du personnel soignant auxiliaire, l'on dénombre deux catégories: les *aides-soignantes pour établissements médico-sociaux* (pour personnes âgées et malades chroniques) dont la formation dure un an et demi et les *aides-hospitalières* dont la formation s'étend sur une année. Concernant les soins aux malades à domicile, nous avons également deux catégories: les *aides familiales* qui subissent une formation d'un an et demi et celles qui subissent une formation de deux ans. Parmi les *professions para-médicales* ou *médicales auxiliaires,* nous trouvons, pour ne citer que les plus importantes: les laborantines médicales, les assistantes techniques en radiologie, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les assistantes diététiciennes et les orthoptistes. Enfin, il existe encore une profession dont l'origine est très ancienne, demeurée indépendante jusqu'ici et qui désormais représente une spécialisation des soins infirmiers: la sage-femme. Il se forme toujours plus d'*infirmières sages-femmes,* tandis que la sage-femme pure et simple disparaît peu à peu, au même titre que l'accouchement à domicile!

Le métier d'infirmière, uniforme à l'origine, se subdivise actuellement en une série de professions dont les adeptes subissent des formations différentes et exercent une activité spécifique, et les soins aux malades sont exécutés par des groupes professionnels complexes. Simultanément, les hôpitaux ont subi une évolution analogue. Des simples asiles pour malades chroniques qu'ils furent à leur début, ils se sont mués en des services de diagnostics et des centres thérapeutiques. Ils se sont de plus en plus spécialisés et le rôle initial qui leur incombait, soit les soins aux malades chroniques est actuellement assumé par des établissements installés spécialement à cet effet.

Faisant ensuite allusion à la pénurie de personnel soignant qui affecte actuellement tous les secteurs des soins aux malades, le Docteur Büchel relève qu'il n'est pas possible, dans le cadre d'un seul exposé, de préciser en détail la situation de chaque groupe professionnel: soins psychiatriques, hygiène maternelle et infantile, soins généraux, pour ce qui est des infirmières diplômées; aides-familiales, aides-hospitalières et aides-soignantes pour établissements médico-sociaux, pour ce qui concerne les soignantes non diplômées.

Qui dit « pénurie » pense aussi « recrutement des élèves, âge d'admission dans les écoles, niveau de formation des candidates, exigences des écoles ».

Ces points font l'objet du troisième exposé présenté lors de la dernière Assemblée des délégués de la CRS. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur de cette très intéressante conférence donnée par la directrice d'une importante école romande d'infirmières et d'infirmiers.